

Les Sept avertissent fermement les Serbes

Sarajevo/Munich (AP)

Les Sept pays les plus industrialisés sont convenus hier de recourir, en cas de besoin et via l'ONU, à la force militaire à l'encontre de la nouvelle Yougoslavie

réduite à la Serbie et au Monténégro: ils sont bien déterminés à assurer la protection de l'aide humanitaire à la Bosnie-Herzégovine — où la situation politique s'est encore compliquée.

Comme envisagé lundi, le G7 a

mis «fermement en garde», dans une déclaration séparée, «les parties concernées (...) afin qu'elles ne menacent d'aucune façon la vie des hommes engagés dans les opérations de secours».

«Si ces efforts venaient à échouer du fait du refus des parties concernées de coopérer pleinement avec les Nations unies, nous pensons que le Conseil de sécurité devrait examiner d'autres mesures, sans exclure les moyens militaires, afin d'atteindre ses objectifs humanitaires». Les mesures de protection de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), ajoutait-on de source officielle française, peuvent aller jusqu'aux «bombardements des collines qui entourent Sarajevo». En réalité,

rien ne semblait exclu hier à Munich, sauf «le recours à l'arme atomique ou chimique», affirmait-on de même source.

De son côté, le ministre britannique des Affaires étrangères Douglas Hurd, dont le pays assure la présidence tournante de la CEE, a annoncé son intention de se rendre en Yougoslavie, pour des entretiens avec les autorités locales.

Sous l'instance de Paris

Les Sept ont également avancé — sous l'instance de Paris — le projet d'une «conférence internationale» sur la Yougoslavie chargée des «questions en suspens, notamment de celles relatives aux minorités». En attendant que les modalités en soient arrêtées, les Sept

continuent de reconnaître la Conférence de paix de Lord Carrington comme étant «l'enceinte appropriée» des discussions.

Dans leur déclaration qui impute la plus «grande part de responsabilité» des combats aux dirigeants serbes et à l'armée yougoslave, les Sept estiment en outre que le pont aérien sur Sarajevo ne peut être qu'un début. «Il faut garantir la sécurité des accès par la route à Sarajevo ainsi que vers les autres parties de la Bosnie-Herzégovine».

Dans la république, la situation politique est devenue encore plus confuse: le dirigeant serbe Radovan Karadzic a en effet fait monter la pression contre le gouvernement bosniaque dirigé par les Musulmans en proposant dans le quoti-

dien «Politika» de former une alliance avec les Croates, en l'espèce une trêve immédiate et la formation d'une confédération entre l'État serbe autoproclamé en avril dernier et l'État croate autoproclamé durant le week-end. «Les Serbes veulent 70 pour cent du pays et les Croates en veulent 30 pour cent; alors nous, les Musulmans, nous n'aurons plus qu'à faire office de gardes-frontières», a déclaré amèrement Sabina Berberovic, fille et porte-parole du président Alija Izetbegovic.

Le Canada a annoncé par ailleurs que le G7, pour renforcer les sanctions, avait demandé la fermeture de l'oléoduc acheminant du pétrole de Roumanie en Yougoslavie.

Au tour des chars d'entrer en action à Sarajevo

Hugh PAIN Sarajevo (Reuter)

Les chars sont entrés en action hier à Sarajevo, où les combats se sont intensifiés en dépit de la menace d'une intervention militaire internationale pour garantir l'acheminement des secours en Bosnie-Herzégovine.

Les tirs des chars ont touché le quartier de l'hôtel Holiday Inn, où réside la majeure partie de la presse internationale, et se sont ensuite étendus vers le centre de la capitale bosniaque et le bâtiment de la présidence.

L'intensité des combats a décliné en soirée et les véhicules blindés des Nations unies ont pu reprendre leurs patrouilles dans le centre-ville.

Les affrontements avaient repris peu après que le président de Bosnie, Alija Izetbegovic, eût assuré le chef des forces de l'Onu à Sarajevo, le général Lewis MacKenzie, que les forces bosniaques n'avaient pas l'intention d'essayer de quitter la capitale pour établir la jonction avec les troupes croates à l'ouest de la ville.

Le ministre bosniaque de la Dé-

fense, Jerko Dodo, avait proposé lundi que Croates et Musulmans tentent ensemble de briser le siège imposé à la ville par les Serbes, en s'attaquant à leurs positions sur les collines.

D'autres affrontements ont également opposé les forces irrégulières serbes aux Croates et aux Musulmans près des villes de Brcko et Derventa, dans le nord de la Bosnie-Herzégovine. Les Serbes ont progressé vers Bosanski Brod, près de la frontière croate, a annoncé la radio croate.

Les derniers combats à Sarajevo sont les plus violents depuis le cessez-le-feu partiel accepté le mois dernier par tous les belligérants pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire.

Le pont aérien s'est cependant poursuivi hier. Dix-sept avions ont pu se poser sur l'aéroport Butmir, malgré des tirs d'armes automatiques et de mortier provenant des zones proches de l'aéroport, a rapporté l'ONU.

Ces appareils venaient d'Allemagne, du Canada, du Danemark, des États-Unis, de France, de Grande-Bretagne, de Grèce et d'Italie.



Mila donne un coup de main à Eltsine

Mila Mulrony apporte son aide à Boris Eltsine qui essaie de s'y retrouver dans le menu d'un dîner de gala. Le président russe s'est joint hier soir à Munich aux dirigeants des sept pays les plus industrialisés (G7) en souhaitant l'adoption d'une nouvelle approche dans les relations entre son pays et l'Occident. Il aura aujourd'hui trois heures d'entretien avec les dirigeants présents et leur demandera une aide financière accrue et un geste concernant le paiement de la dette extérieure de l'ex-URSS.

Photobase PC

Appel lancé aux États de l'ex-Union soviétique

Raoul SACHS Munich (Reuter)

Les sept pays les plus industrialisés ont défini hier les cadres et les orientations en vue d'assurer la sécurité mondiale face aux menaces apparues à la faveur de la fin de la guerre froide.

Dans une déclaration politique adoptée au deuxième jour de leur sommet de Munich, les chefs d'État et de gouvernement du G7 constatent que la fin des blocs a favorisé la prolifération des armes de destruction massive et pressent tous les États d'adhérer avant 1995 au Traité de non prolifération nucléaire (TNP) de 1968, en particulier les républiques de l'ex-URSS autres que la Russie.

«La fin de l'affrontement Est-Ouest ouvre des perspectives historiques, mais elle met également en évidence la nécessité urgente de réduire la prolifération des armes nucléaires et autres armes de destruction massives et de leurs vecteurs», déclarent les dirigeants du G7.

«Nous appelons instamment, ajoutent-ils, les pays qui ne sont pas encore parties au TNP à y adhérer. Nous espérons voir adhérer prochainement au TNP, en tant qu'États non dotés d'armes nucléaires, la Biélorussie, l'Ukraine, le Kazakhstan ainsi que les autres États non-russes de l'ex-Union soviétique.»

Les Sept exigent de l'ex-URSS

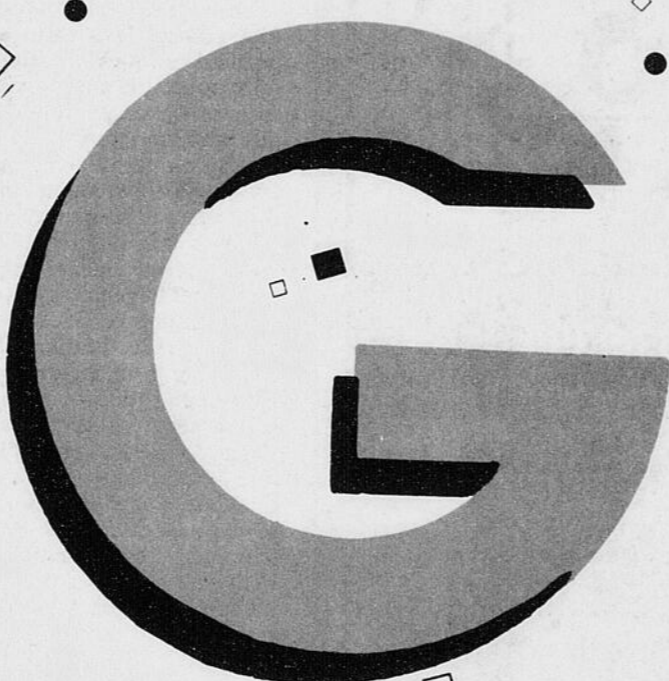
des «contrôles efficaces sur les exportations de matières nucléaires, d'armes et autres biens et technologies sensibles» et s'engagent à accorder aux républiques de la Communauté des États indépendants «une aide à la formation et une assistance pratique».

«Le monde exige que l'action la plus efficace soit menée pour contrôler les matières nucléaires et pour détecter et prévenir le transfert ou la production illicite ou clandestine d'armes nucléaires», soulignent les dirigeants du G7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon).

Ils constatent que la «révolution démocratique» qui a mis fin à la guerre froide «a fondamentalement modifié le paysage politique mondial» et offre aux nouveaux États, apparus sur les décombres du communisme en Europe, et au monde entier «un partenariat nouveau fait de responsabilités partagées».

Ils exigent l'entrée en vigueur des traités START de réduction des armements nucléaires stratégiques et CFE sur la réduction des forces conventionnelles en Europe.

Ils saluent également le récent accord entre les présidents George Bush et Boris Eltsine, qui va plus loin que le traité START. Washington et Moscou prévoient de réduire de près des deux tiers leurs armes nucléaires les plus meurtrières.



35 000 pi ca.
DE MEUBLES

90 JOURS
PAS DE PAIEMENT
PAS D'INTÉRÊT

SIMMONS

669\$

Sofa-lit
Qualité supérieure

Décoratrice pour
vous conseiller

AVEC 5 ANS
DE GARANTIE

BERKLINE

1099\$

L'inclinable
confortable

L'inclinable
à un
nom

MERISIER SOLIDE

1292\$

Chambre complète,
table de nuit incluse

Photos non conformes.

MEUBLES

MARIO
REGOIRE

EN ESTRIE
Le meuble à un nom



1245, rue King Est
Sherbrooke

823-7977

Vivre

M BIKINI MADELLE 90 EN R.
VÊTEMENTS DE VACANCES ET DE CROISIÈRES



SUPER VENTE SOUS LA TENTE

SUPER RABAIS JUSQU'À 75%

1787, Chemin Galvin, Fleurimont
(819) 563-9390
(près du Parc Desranleau, «Tournoi Pif Despatie»)

LA SAISON DES AUBAINES COMMENCE

FABRICVILLE

RÉDUIT 78% L'INVENTAIRE COMPLET* DE TISSUS MODE

50% DE RABAIS PATRONS VOGUE McCALL BUTTERICK

649\$ m CHALLIS IMPRIMÉ ET UNI

349\$ m Calypso, Hoppet, Babette, Robinette, Bluette, Pois et rayés, Tropicana, Fleurette, Primrose, Crispin, Nautique, Double et gaze froissée

299\$ m Sergé pour chemise, Tissu Rattane, Sergé Miami, Sélection de tissés-teints, Velours côtelé (90 cm), Crêpe de Chine estival

549\$ m Imprimés challis rayonné, Imprimés Santa Fe, Imprimés cowboy, Imprimés porcelaine, Imprimés Hot roses, Fleurs d'été, Imprimés Chintz d'été, Uni Teema Yoryu

2\$ m TISSUS ASSORTIS

3.99 m IMPRIMÉS JOANNA

4.49 m COLLECTION DE BLANC

5.99 m IMPRIMÉS POLYESTER PIAGET CRÊPE DE CHINE ROXANNE

1/3 DE RABAIS GRANDE SÉLECTION DE BOUTONS, FIL, GLISSIÈRES, ÉLASTIQUES, BOUCLES

120 magasins à travers le Canada

PROMENADE DES GRANDES FOURCHES 821-2150

Le Club Multi-Points débarque en France sous le nom de Télécash

Michel DOLBEC Paris (PC)
Le Club Multi-points, le système

de timbres-primés électronique du groupe Vidéotron, sera implanté en France en janvier 1993. Rebaptisé «Télécash», le produit

du câblodistributeur québécois a fait l'objet d'un accord de télédiffusion exclusive, conclu cette semaine avec Antenne 2 et FR3, les deux chaînes publiques françaises. Il s'agira de la première implantation de Multi-points en dehors du Québec.



Soyez juge

Me André Collard en collaboration avec Me Micheline Plante

Mentir à l'assureur

Afin de réduire vos primes d'assurance, vous faites une fausse déclaration au représentant de votre assureur. Votre compagnie d'assurance peut-elle, pour ce motif, refuser de vous verser l'indemnité prévue au contrat d'assurance?

et que s'il avait eu connaissance de ces faits, il n'aurait jamais délivré la police d'assurance-vie.

QUESTION:

Pensez-vous que la compagnie d'assurance a l'obligation de verser cette indemnité de décès?

DÉCISION:

L'action fut rejetée.

MOTIFS:

La loi impose à tout individu, désirant souscrire une police d'assurance, l'obligation de répondre correctement et le plus honnêtement possible aux questions posées par le représentant de l'assureur. Une fausse déclaration portant sur des faits pertinents et de nature à influencer la décision de l'assureur de délivrer la police, est susceptible d'entraîner la nullité du contrat d'assurance. Cela signifie que l'assureur n'aura à payer aucune indemnité à l'assuré.

RÉFÉRENCE:

Pour obtenir une copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à: AIDE JURIDIQUE (74) a/s Denise Bachand 225, rue King ouest, bur. 234 Sherbrooke (Québec) J1H 1P8

FAITS:
En 1985, un représentant d'assurance s'est rendu au domicile d'un individu afin de lui faire souscrire une police d'assurance-vie. L'assuré a été soumis aux questions habituelles. Lorsqu'on lui a demandé si il avait déjà été reconnu coupable d'infractions relatives à la conduite en état d'ébriété, il a répondu négativement. Sur la foi de ces renseignements, une police d'assurance-vie a été délivrée. En 1986, l'homme est décédé suite à un accident de travail. Le bénéficiaire de la police d'assurance, voyant le refus de l'assureur de lui verser l'indemnité de décès prévue au contrat, a intenté une action contre l'assureur afin de réclamer cette indemnité. L'assureur invoque la nullité du contrat et prétend que l'assuré a fait de fausses déclarations car il a été trouvé coupable à plusieurs reprises de conduite avec facultés affaiblies

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **02781892**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

FABRICVILLE

NOUS HABILLONS LES FENÊTRES! OFFRE SPÉCIALE

Verticaux 3 1/2 po		Vénitiens en aluminium 1 po	
Grandeur	Prix de vente	Grandeur	Prix de vente
48x48	33.99	24x36	29.99
48x63	37.99	36x36	33.99
60x48	40.99	36x60	44.99
60x63	44.99	48x72	49.99
60x84	50.99	48x60	51.99
72x48	47.99	48x72	56.99
72x63	50.99	60x48	52.99
72x84	56.99	60x60	59.99
84x63	55.99	72x48	59.99
84x84	66.99	72x60	66.99
		72x72	74.99

VERTICAUX en PVC ou en tissu SEULEMENT **59.99\$** Grandeur porte patio 78 x 84

Une très grande sélection de **TISSU POUR DRAPERIE** Jusqu'à **50% DE RABAIS**

Dentelle café, Marquises, dentelles larges, voile, satin, moire et plus!

FABRICVILLE Le plus important distributeur de tissus et draperies au Canada
Meilleure qualité, meilleurs prix.

PROMENADE DES GRANDES FOURCHES 821-2150

«Pour Vidéotron, c'est une percée très importante, déclare Jean Langevin, le vice-président des opérations Europe de l'entreprise montréalaise. C'est le fruit de quatre ans de travail qui confirme Vidéotron dans sa position de leader en matière de télévision interactive et de câble.»

En France, Multi-points est commercialisé par Sactel, une société formée par le groupe français Lagardère (Matra-Hachette) et Télécash-Vidéotron qui détient les droits mondiaux sur ce concept de marketing et de «fidélisation» des téléspectateurs.

Au départ, Télécash devait être diffusé sur La Cinq, la télévision formée par le groupe français Lagardère, qui a récemment déposé son bilan. Les chaînes publiques ont pris la relève. Ensemble, Antenne 2 et FR3, qui possèdent une direction commune, attirent 37 pour cent de l'audience, soit environ 12 millions de téléspectateurs. La chaîne privée TF1 domine de son côté le paysage télévisuel avec, à elle seule, 43 pour cent du marché.

«Notre objectif, explique M. Langevin, c'est de couvrir après deux ans d'activités cinq pour cent des foyers français, ce qui représente un million de foyers et trois millions de personnes.»

Au Québec, le Club Multi-points, créé il y a un plus d'un an, compte 215 000 membres dans 11 pour cent des foyers. «Si Télécash obtient le même succès en France, note Jean Langevin, ce sont 2,3 millions de foyers que nous touchons.»

30 millions \$

La mise sur pied du système Télécash dans l'Hexagone représente un investissement de 150 millions de francs (30 millions \$) mais doit générer des revenus de 300 millions de francs (60 millions \$), au bout de 24 mois.

En plus d'Antenne-2 et de FR3, Télécash-Vidéotron s'est associé à des partenaires importants, comme Europe Un, les magazines Paris-Match, Télé 7-Jours et Elle ainsi que la pétrolière Total.

En France, Vidéotron concentre désormais toutes ses énergies sur le concept Multi-points. Le groupe avait été tenté par la câblodistribution, il y a quelques années, mais il s'est retiré de ce secteur pour se déployer en Angleterre où il a trouvé un immense marché de 1,2 millions de foyers à câbler.

Vidéotron qui s'est associé dans cette opération à Bell Enterprise, a raccordé au câble 275 000 habitations et compte maintenant 55 000 abonnés.

«Nous possédons la plus grosse clientèle et un taux de pénétration de 25 pour cent, raconte M. Langevin, ce qui fait de Vidéotron le câblo-opérateur le plus performant d'Angleterre.»

CARNET COMMUNAUTAIRE

- Trucs d'allaitement**
La Ligue La Lèche tiendra une rencontre portant sur les trucs de l'allaitement le mercredi 8 juillet, à 13 h 30, au 1364, rue Papineau, à Sherbrooke.
- Randonnées**
Les Amis du vélo de l'Estrie organise diverses randonnées: le 11 juillet, à St-Elie d'Orford, visite de la Maison Fred Caillou, le 18 juillet, visite du parc municipal de Stoke; le 25 juillet, North Hatley.
- Causerie sur la météo**
La Bibliothèque Eva-Senecal, en collaboration avec le département de géographie et télédétection de l'Université de Sherbrooke, organise une causerie intitulée «La météo» le mercredi 8 juillet, à 19 h, à la salle 4, du 420, rue Marquette, à Sherbrooke. La rencontre sera animée par Nathalie Gravel.

NDLR: Dans une légende publiée hier dans la page Vie dans les Cantons, il aurait fallu lire que M. Gino Chrétien a reçu une médaille de bravoure non pas pour sa participation à la crise d'Oka mais plutôt pour avoir sauvé la vie d'un automobiliste sur la route à Québec. Cet événement est survenu à la suite de la participation du militaire à la crise d'Oka. M. Chrétien est le conjoint de Louise Chabot, une jeune femme originaire de St-Georges-de-Windsor.

Vivre

115 jeunes inscrits à l'OTJ de Richmond

Guy MARCHAND Richmond

Ils ont pour nom de «gang», les «Gommes-balounes», les «Papillons», les «Twite» et non les moindres, la «Bande à Renaud». Ils ont entre 5 et 12 ans, sont au nombre de 115 et sèment quotidiennement la «terreur» sur les terrains de jeux de Richmond. Mais qui sont ces êtres supervisés par un groupe de quatre gardien(ne)s?

Ce sont bien sûr les jeunes qui fréquentent l'OTJ de Richmond et qui, encore une fois cette année, a pu bénéficier d'un projet Défi 92 du Centre d'emploi du Canada pour étudiants pour organiser des activités sur une période de 6 semaines. En activité depuis le 29 juin dernier, on enregistre un excellent taux d'inscription, avec 115 jeunes; ce qui se compare avantageusement aux années antérieures.

«Les jeunes sont divisés selon l'âge afin d'avoir une meilleure homogénéité au sein des groupes, puisque le goût et le genre des activités diffèrent en fonction de l'âge des participants. Ils ont été regroupés par quatre et ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont donné les noms à leur groupe», a fait remarquer la monitrice en chef Marie-Josée Morin, qui peut compter sur l'appui de Manon Nadeau, Re-

naud Beaubien et Caroline Bourbeau pour occuper et divertir cette jolie marmaille qui, on l'imagine aisément, en mettent plein la vue et les bras aux responsables de l'OTJ.

«Ça prend de la patience et surtout beaucoup d'idées car les jeunes se tannent vite parfois. Lorsqu'il fait beau à l'extérieur, il n'y a pas trop de problèmes mais c'est lorsque nous sommes à l'intérieur, quand il pleut, que la situation devient plus difficile», d'ajouter Marie-Josée.

Participants

Pour Stéphanie Witzig, âgée de 10 ans, et qui en est à sa troisième année de participation aux activités de l'OTJ, le temps passe bien. «J'aime beaucoup les activités et, l'an passé, j'ai bien aimé le voyage à la Ronde. Ce sont les voyages que j'aime le plus et aussi nos animateurs, en particulier celle de notre groupe, Caroline, qui est super-cool», de dire Stéphanie, qui se fait un devoir d'être présente à tous les jours.

Pour Marie-Pierre Dubé, 7 ans, ce sont les activités nautiques qui lui plaisent le plus. «Ça fait deux années maintenant que je viens à l'OTJ et j'aime bien me baigner. C'est le 'fun' et on a de bons animateurs», de dire ce petit-bout de chou. Pour ce qui est de Simon Déry, 7 ans également (il insiste sur



Photo La Tribune par Guy Marchand

L'OTJ de Richmond bénéficie encore cette année d'un projet Défi 92, pour organiser des activités pendant six semaines.

la demi), il trouve l'OTJ plus intéressant qu'il ne l'imaginait au départ. «J'en suis à ma première année de participation et c'est bien plus amusant que je pensais. Avant, je jouais avec seulement quelques amis mais ici c'est plein de jeunes et on fait toute sorte d'activités. On passe un bel été», de dire le jeune garçon.

Activités

Parmi les activités qui sont proposées aux jeunes durant l'été, il y a des jeux et des sports en avant-midi, puis le reste de la journée est réservé à la baignade à la piscine municipale. A chaque jeudi, ces

participants ont l'occasion de faire un voyage organisé à l'extérieur. Demain, on donne le coup d'envoi avec une excursion à la plage Fraser du parc Bedford. Par la suite, les jeunes auront la chance de visiter le Biodôme à Montréal, se rendront dans un centre équestre de la région et visiteront les Glissades d'eaux de Bromont, une activité particulièrement prisée par les participants de l'OTJ.

Des Marocains impressionnés par l'agriculture québécoise

Caroline BLAIS Lac-Mégantic

«Le domaine agricole est très développé ici par rapport au Maroc. Par dessus tout, nous avons été frappés par les techniques administratives et de gestion des fermes laitières québécoises».

C'est en ces termes que s'exprimaient deux Marocains, Jaouad El Harti, ingénieur-agronome, et Mohamed Mouhoul, vétérinaire, venus se familiariser avec le fonctionnement de l'industrie agricole québécoise, dans le cadre d'un programme de formation et d'échange canado-marocain.

Programme chargé

Durant 45 jours à compter du 19 mai, ils ont pu satisfaire leur curiosité. On leur avait préparé un programme de visites et d'apprentissages chargé: fonctionnement d'une coopérative agricole, contrôle laitier, inspection des viandes, ensilage, récolte du foin, étude des syndicats de gestion agricole, recherche, soin des animaux en clinique vétérinaire, insémination artificielle, etc.

Au cours de ce stage qui les a menés à Lac-Mégantic, St-Hyacinthe, Québec, Montréal et en Beauce, ils ont pu faire l'expérience de la vie québécoise.

Il aime la Beauce

Jaouad El Harti témoigne: «Bien que tous les gens aient été très ouverts à notre égard, lors de nos nombreuses visites, j'ai particulièrement aimé la Beauce pour la gentillesse de ses habitants.» Pour sa part, son confrère affirme avoir apprécié la région de Lac-Mégantic pour ses paysages, sa verdure, son lac et ses vastes horizons.

Au niveau culturel, ils se sont également enrichis de mille et une façons. Jaouad a voyagé au Japon, aux États-Unis et partout en Europe. Il trouve le Québec unique. «Il représente pour moi une grande zone calme, où la nature est impeccable et où on ne se sent pas étranger», confie-t-il. Mohamed renchérit: «Au Maroc, tout est tellement différent d'ici: le mode de vie, la mentalité, les gens... ce qui ne m'a pas empêché de me plaire dans ce beau coin de pays.»

Ils en profitent pour remercier Marcel Brosseau, de Sherbrooke, et Serge Latulippe, de Lac-Mégantic, deux personnes ressources qui ont fait un travail indispensable pour eux. Les deux Marocains ont également enrichi, par leur présence, les Québécois qui les ont côtoyés durant leur séjour. Serge Latulippe, pour un, affirme avoir élargi sa connaissance du monde arabe en les fréquentant.

SUPER SUPER VENTE

Toute la collection printemps-été est réduite de

50%

et +

DÈS AUJOURD'HUI À 9h30

CaClippe

CENTRE-VILLE DE SHERBROOKE

Studio de photographie SEARS

Vous pouvez compter sur Sears pour les photos les plus réussies.

2-8x10, 3-5x7* et 15 grandeur portefeuille

Seulement **16⁹⁵\$**

16 micro-photos^{MD} GRATUITES
(lorsque vous présentez ce coupon)

Agissez maintenant et recevez ces

16

Des frais de 2 \$ par personne seront payables au moment de la séance et s'ajouteront au prix de l'offre annoncée. Les photos gratuites et l'offre publiée sont tirées de la même séance. Vous devez acheter l'ensemble de base pour obtenir vos photos gratuites. Photos sur fonds traditionnels. Fond blanc et fond noir. Vignettes et autres effets spéciaux ne sont pas disponibles dans l'offre spéciale. Nous choisissons les poses. Possibilité de crédit. Ne peut être combinée à aucune autre offre. Aucune valeur monétaire. Sears Canada Inc. Coupon en vigueur jusqu'au 18 juillet 1992. *grandeur approximative

Les adultes et les familles sont les bienvenus. Également disponibles: photos de passeport couleur instantanées et service de copie ou de restauration. Les studios sont situés dans la plupart des magasins Sears. **SEARS** Vous en avez pour votre argent... et plus!^{MC} Photos imprimées au Canada. 42822

PRÉSENTEZ CE COUPON AU MOMENT DE LA SÉANCE

OFFRE SPÉCIALE pour un temps limité

CAMP DE JOUR:

spécial «vendredi» Inscrivez votre (vos) enfant(s) pour 4 vendredis consécutifs, obtenez un 5e vendredi **GRATUIT!**

CAMP DE JOUR POUR LES 4 À 12 ANS

DE LA TOUTE PETITE AVENTURE...

L'AUTOBUS DE LA DÉCOUVERTE

...AUX GRANDES DÉCOUVERTES!

CAMP DE SÉJOUR:

pour la semaine du 9 au 14 août 1992

rég. 222⁰⁰\$ **SPÉCIAL 175⁰⁰\$**

toutes taxes incluses, pour toute nouvelle inscription!

VAL'ESTRIE (819) 837-2426

AILLES SONT LÀ!

Chair tendre, peau croustillante. Goûtez-y!

© Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés - Canada 1992 - Les Rôtisseries St-Hubert Ltée, Laval, P.Q., Canada

St-Hubert

Tu nous donnes le goût!

Santé

«Corps, âme et esprit» doit déjà élargir ses horizons

□ Le nouveau centre de réhabilitation pour toxicomanes, situé à Fleurimont, pourrait recevoir quatre fois plus de bénéficiaires

Yvon ROUSSEAU Fleurimont

Le centre de réhabilitation pour toxicomanes «Corps, âme et esprit» vient à peine d'ouvrir ses portes que, déjà, le besoin se fait sentir de disposer d'un local plus vaste, pouvant abriter quelque 75 bénéficiaires, aux prises avec les drogues, l'alcool ou les médicaments. D'ailleurs, la possibilité de disposer de locaux plus vastes dans le même

secteur de Fleurimont est déjà envisagée pour juillet 1993.

Au cours d'une entrevue, hier, Deny Lamontagne, directeur clinique, et André Pelletier, directeur général du Centre, ont précisé que pour le moment, «Corps, âme et esprit», ouvert seulement depuis le 27 mai dernier, ne peut recevoir que 18 à 20 résidents à la fois, compte-tenu de la maison dont ils disposent au 655, Chemin Beauvoir, à Fleurimont.

La cure de désintoxication prévue cinq mois de thérapie interne et un suivi de deux mois après le départ de l'usager.

Présentement, la clinique ne reçoit que des hommes, dont l'âge varie de 18 à 50 ans, mais il est déjà envisagé d'offrir les mêmes services aux jeunes et aux femmes, dans un avenir rapproché.

Durée de la thérapie
Deny Lamontagne et André Pel-

letier ont opté pour la thérapie de cinq mois car ils sont fermement convaincus qu'une cure d'une durée d'un mois ou deux s'avère bien souvent insuffisante, puisque le taux de réussite n'est que de 17 pour cent, alors que la cure de cinq mois et le suivi accordent un taux de réussite de plus de 40 pour cent.

Plusieurs des usagers y sont référés par la justice et, très souvent, d'autres éprouvent des problèmes d'emploi ou sont déjà en chômage.

Un certificat médical permet d'avoir accès aux prestations de l'aide sociale, qui couvre les frais de la thérapie. «De toute façon, de noter M. Lamontagne, si quelqu'un nous arrive sans aucun revenu, la porte reste ouverte car nous sommes prêts à donner un coup de main à ceux qui veulent s'aider».

Auto-financement

Me Patrick Fréchette, avocat, président de l'organisme, déplore également le fait que les toxicomanes de l'Estrie ne disposaient que de thérapies de trois semaines, beaucoup trop courtes pour répondre véritablement aux besoins. «Le Centre est un outil précieux pour la justice», dit-il encore.

Me Fréchette souligne que des

subventions ont été demandées pour le démarrage, mais que l'auto-financement de l'établissement est prévu dans deux ou trois ans.

Le Centre offre les services d'un psycho-éducateur, d'un médecin ou d'un psychiatre au besoin, d'un sociologue, d'un service de pastorale et les Frères du Sacré-Coeur, voisins du Centre, offrent d'alphabétiser la proportion d'un cinquième des usagers qui ne savent pas beaucoup écrire.

La thérapie-réalité est basée sur le besoin de chacun d'aimer et d'être aimé. La discipline, le travail et les loisirs revêtent une grande importance au menu des usagers et les thérapies de groupe ou individuelle y occupent des places importantes.



Chronique médicale

Par Martine Grondin
Département de pharmacie

L'insuline et les hypoglycémisants oraux sont les deux classes de médicaments utilisées pour contrôler le taux de sucre (glycémie) chez les diabétiques. On traitera dans cet article des hypoglycémisants oraux.

C'est en 1942 que l'on réalisa pour la première fois que certains médicaments utilisés pour le traitement de la fièvre typhoïde provoquaient une diminution du taux de sucre sanguin dans l'organisme. Ces médicaments possédaient une composante chimique nommée «sulfa» qui est responsable de cet effet.

En 1957, la recherche a développé le premier médicament par voie orale, le Tolbutamide, qui fut suivi par la découverte de plusieurs autres médicaments. On nomma cette gamme hypoglycémisants oraux (HGO).

Que signifie ce mot «hypoglycémisants oraux»? hypo: diminution, glyc: glucose (sucre), émi: sang, oraux: par la voie orale (bouche).

Les HGO ont pour rôle de diminuer le taux de sucre dans le sang afin d'obtenir des glycémies normales entre 4mmol/L (80 mg/dl) et 7mmol/L (120 mg/dl).

Les HGO, contrairement à la croyance populaire, ne sont pas

de l'insuline en comprimés mais bien une autre classe de médicaments. Ils sont utilisés seulement pour le traitement du diabète de type II dans lequel les cellules du pancréas responsables de la production d'insuline n'ont pas été détruites.

Deux groupes

Les HGO se divisent en deux groupes: les Sulfonylurées (Diabète ou Englucon, Diamicron, Orinase ou Mobenol, Diabinese), et les Biguanides (Glucophage).

On différencie ces deux groupes par leur site d'action dans l'organisme. Les Sulfonylurées agissent au niveau du pancréas. Ils aident l'insuline à sortir du pancréas. Tandis que les Biguanides augmentent la sensibilité des cellules à l'insuline (pour permettre de fournir l'énergie à la cellule) et empêchent l'absorption du sucre au niveau de l'intestin.

Comme ces deux groupes agissent à différents endroits, il est possible de combiner un médicament de chaque groupe dans un traitement (et non deux du même groupe comme deux Sulfonylurées).

Comme tout médicament, les HGO peuvent produire des effets secondaires. Heureusement,

Hypoglycémisants: un outil majeur

ils sont bien tolérés. Moins de 5 pour cent des patients subissent des effets indésirables tels que diarrhée (Glucophage), nausée, changement de goût (Glucophage) et brûlements d'estomac. Ces effets se produisent plus fréquemment en début de traitement et disparaissent avec le temps.

Prudence au soleil

L'arrivée du soleil incite les gens à prendre des bains de soleil sans protection. Cependant, avec la prise des Sulfonylurées, la peau devient plus sensible au soleil, augmentant le risque de coups de soleil. Cet effet se nomme «photosensibilité». On recommande de mettre une protection avec un facteur d'au moins 15 et d'éviter l'exposition entre 11 h 00 et 14 h 00.

Vous avez souvent entendu parler que l'alcool et les médicaments ne font pas bon ménage. La prise de HGO et d'alcool pourra entraîner des nausées, une augmentation de la pression et de la rougeur à la figure. Cet effet se nomme «effet antabuse».

Finalement, les HGO doivent être pris plus 30 minutes avant un repas ou immédiatement après le repas afin d'éviter les symptômes d'hypoglycémie. Pour terminer, il ne faut pas

oublier que les patients diabétiques peuvent avoir besoin d'autres médicaments pour traiter une autre maladie. On peut se poser comme question: la prise de tous ces médicaments ne pourrait-elle pas entraîner des effets non désirés? Dans le langage médical, on parle d'interaction médicamenteuse. Évidemment, il pourrait y en avoir. Il est donc important, lors de votre visite médicale, de toujours apporter vos médicaments bien identifiés afin que les professionnels soient en mesure de vérifier s'il y a interaction.

Les hypoglycémisants oraux constituent un outil important à l'arsenal thérapeutique du diabète.

Un prochain article traitera de l'insuline.

Martine Grondin, pharmacienne
Département de pharmacie
CH Hôtel-Dieu de Sherbrooke

NOTE: Les lecteurs sont invités à adresser leurs commentaires ou questions au 822-6739 ou en écrivant à:

CHRONIQUE MÉDICALE
CH HÔTEL-DIEU DE SHERBROOKE
580 rue Bowen sud, pièce 3520
SHERBROOKE (Québec)
J1G 2E8



Les intervenants du centre posent devant l'établissement. On y reconnaît André Pelletier et Deny Lamontagne, à l'avant, en compagnie de Véronique Lamoureux, puis, sur la rangée du centre, Mario Lacerte et Dennis Brennan. Enfin, à l'arrière, il s'agit de Daniel Bédard et de Marcel Ricard.



MARGARINE MOLLE LACTANTIA
907 g

99¢



MAÏS NIBLETS
Canada de fantaisie
En crème (284 mL),
à grains entiers
GEANT VERT
6/3,59 \$ Sans le bon

6/2,99

Avec un des 2 bons dans notre circulaire



BOISSON AUX FRUITS FRUITÉ
2 L
1,29 \$ Sans le bon

99¢

Avec un des 2 bons dans notre circulaire

Super Vente

IGA



POULET FRAIS
Catégorie Canada "A"
Moins de 2 kg

97¢ /lb



OEUFS
Calibre moyen
Canada "A"
IGA
Dz.

99¢



RAISINS ROUGES FLAME
Sans pépins
Produit des États-Unis
Catégorie no 1

69¢ /lb

Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres superachats. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA)
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

affilié à

IGDA

marque de certification d'IGA Canada Inc.

DES PRIX D'ENTREPÔT SEMAINE APRÈS SEMAINE

SUR DES CENTAINES DE PRODUITS DANS TOUS LES RAYONS

les Duraprix

IGA

AUGMENTEZ VOS ÉCONOMIES EN ACHETANT LES PRODUITS IDENTIFIÉS SOUS L'APPELLATION "LES DURAPRIX IGA"

Il y a un supermarché IGA près de chez vous!	RICHMOND Coopérative des Consommateurs de Johnson 555, rue Craig	THETFORD MINES Cooprix IGA 520 boul. Smith S	COOKSHIRE Supermarché IGA Cookshire Inc. 115, rue Principale	ST-ÉLIE D'ORFORD Supermarché Clément 1085, Route 270	COATICOOK Aux Aubaines Coaticook 285, rue Child	SHERBROOKE Supermarché IGA 2530, rue Galt Ouest	PLESSISVILLE Co op IGA 1911, rue Blodreau	ROCK ISLAND Marché Bouchard Inc. 18, rue Principale	DISRAËLI Supermarché B. Gagnon Inc. 125, rue Champoux	KNOWLTON Supermarché Beaudry Inc. 472, rue Principale	EAST ANGUS Supermarché Angus Inc. 150, rue East Angus	VALCOURT Le Beau Supermarché (1990) Inc.	FLEURIMONT Aubaines Plus Fleurimont 2240, rue King Est	BROMPTONVILLE Marché Castonguay Bromptonville Inc. 77, rue St-Joseph	MAGOG MARCHÉ COUTURE 11 ROY INC. 731, rue Sherbrooke MONTREUIL (QUÉBEC)
--	---	---	--	--	---	--	--	--	---	---	---	---	--	--	--

National

Crosbie pourrait démissionner

Il juge l'aide fédérale aux pêcheurs terre-neuviens insuffisante

Beth GORHAM
St-Jean, Terre-Neuve (PC)

Le ministre des Pêches John Crosbie a laissé entendre qu'il pourrait démissionner s'il ne parvenait pas à obtenir plus d'argent du cabinet fédéral pour venir en aide aux Terre-Neuviens durement touchés par le moratoire sur la pêche à la morue annoncé la semaine dernière.

Au sortir d'une rencontre avec les responsables du plus important syndicat de pêcheurs de la province, le ministre a déclaré qu'il voulait obtenir des mesures d'aide qui soit appropriées compte tenu de la gravité de la crise qui frappe la province.

«Et comme je n'ai pas l'habitude de supporter ce qui est insupportable, je ne supporterai pas l'insupportable.»

Les mesures d'aide annoncées parallèlement au moratoire sur la pêche à la morue, prévoient le versement d'une allocation hebdomadaire de 225 \$ en attendant l'élaboration d'un programme de soutien plus complet.

Les pêcheurs menacent d'ignorer la directive qui leur a été donnée de retirer leur équipement de l'eau d'ici jeudi, à minuit, s'ils n'obtiennent pas une aide plus substantielle.

«Nous allons continuer à y travailler et voir quelles améliorations nous pouvons apporter aux mesures annoncées», a déclaré M. Crosbie.

«Je ne peux vous donner d'assurance autre que celle-là. Nous parlons de montants d'argent vraiment considérables et nous connaissons tous la situation financière du gouvernement canadien. Ce

n'est pas facile à obtenir.»

Autre coup dur

L'industrie de la pêche de Terre-Neuve a reçu un autre coup dur hier avec l'annonce par le ministre Crosbie de la clôture de la pêche au capelan. L'interdiction s'applique partout sauf dans un secteur dans les eaux au nord de Terre-Neuve.

Ces poissons, qui sont une composante importante de l'alimentation de la morue, sont encore trop petits pour la mise en marché, principalement auprès des consommateurs japonais. Mais la pêche pourrait reprendre si on trouve des poissons de plus grande taille.

La morue est l'épine dorsale de l'industrie de la pêche de la région de l'Atlantique. Elle comptait l'an dernier pour 40 pour cent des prises et générait une activité économique de 700 millions \$.

Les ventes d'autos ont diminué pour un troisième mois en juin

Toronto (PC)

L'industrie canadienne de l'automobile a difficilement traversé le mois de juin, enregistrant pour un troisième mois consécutif une diminution de ses ventes de plus de 10 pour cent.

Les résultats rendus publics mardi par les fabricants d'autos domestiques et les fabricants étrangers montrent que 123 468 nouvelles automobiles et camionnettes ont été vendues en juin, soit 11,8 pour cent de moins au regard des 140 052 unités vendues au cours de la période correspondante, il y a un an.

Les ventes des Trois Grands ont diminué de 12,9 pour cent, alors que les ventes des fabricants étrangers ont diminué de 9 pour cent.

Ces résultats décevants de juin surviennent après une diminution de 15 pour cent en mai et une baisse de 11 pour cent en avril.

M. Stew Low, porte-parole de General Motors, a noté que le manque de confiance des consommateurs, le niveau élevé du chômage et le niveau substantiel des dettes personnelles continuaient de peser lourd sur le marché de l'automobile.

«Ce sont les mêmes vieux facteurs», a noté M. Low, depuis le siège social de GM Canada, à Oshawa, Ontario.

En juin, GM a vendu 44 305 autos et camions, une baisse de 15,9 pour cent au regard de juin 1991.

Ford, qui a dévoilé ses résultats de juin lundi, a connu pire, une baisse de 17,8 pour cent avec 22 726 véhicules vendus.

Chrysler a évolué à contre-courant avec une augmentation de 1,2 pour cent de ses ventes et 20 972 véhicules, toujours grâce à la popularité phénoménale de ses fourgonnettes.

Les distributeurs Chrysler ont vendu 6977 Dodge Caravan et Plymouth Voyager en juin, meilleurs résultats mensuels pour ses véhicules depuis leur apparition, il y a plus de huit ans.

Chez les fabricants ayant leur siège social à l'étranger, les chefs de file traditionnels comme Honda et Toyota ont aussi enregistré un mauvais mois. Les ventes de Honda ont baissé de 11,2 pour cent à

9181 automobiles, et celles de Toyota ont dégringolé de 22,6 pour cent à 6029 unités.

Mazda, qui avait également ren-

du ses résultats publics lundi, a réussi à accroître le volume de ses ventes d'un formidable 38,7 pour cent.

4.9%*

FINANCEMENT sur

FOX
GOLF
JETTA
CABRIOLET

CORRADO
PASSAT
EUROVAN
EUROVAN CAMPER

EN INVENTAIRE

*Contrat de financement 36 mois, valide du 13 au 31 juillet 1992

Sherbrooke Automobile INC.

2959, rue King Ouest, Sherbrooke
569-9111

43204

DERNIÈRE CHANCE !

PROFITEZ DÈS AUJOURD'HUI DE LA

VENTE DE FERMETURE

DES MAGASINS



TOUTE LA MARCHANDISE DOIT ÊTRE LIQUIDÉE

MERCREDI - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI



QUÉBEC: ■ Place Ste-Foy ■ Les Galeries Charlesbourg.
SHERBROOKE: ■ Place Belvédère.

Rabais en vigueur les 8, 9, 10 et 11 juillet 1992, jusqu'à épuisement des stocks.

Recensement

Plus de femmes
que d'hommes au
Québec et elles
sont plus âgées

Ottawa (PC)

Il y avait 3 518 295 femmes et 3 377 670 hommes au Québec en juin 1991, avec une moyenne d'âge de 35,2 ans pour la population féminine et de 33,3 ans pour la population masculine, a rapporté hier, Statistique Canada.

Ces données provenant du recensement datant du 4 juin 1991, montrent qu'il y avait 2 634 300 ménages constitués en moyenne de 2,6 personnes.

Il y avait 1 378 175 jeunes de moins de 15 ans; 1 522 675 personnes étaient âgées de 15 à 29 ans, 2 231 935 de 30 à 49 ans, 992 255 de 50 à 64 ans et 770 910 de 65 ans et plus dont 297 860 avaient 75 ans et plus.

La moyenne d'âge au Québec était de 34,2 ans.

Enquête du coroner sur le transport scolaire

La mère de Karine réclame des actions immédiates

□ Aux audiences du coroner Marc-André Bouliane, les ministres ont parlé pour ne rien dire, constate-t-elle

Marco FORTIER

Sherbrooke

Les parents de la petite Karine Bolduc, âgée de six ans, happée à mort en février devant la résidence familiale à Weedon, pressent Québec de passer «des belles paroles aux actes» pour rendre plus sécuritaire le transport scolaire.

Ils estiment urgent de mettre en branle une vaste campagne télévisée visant à sensibiliser les automobilistes à la prudence aux abords des autobus jaunes.

«La publicité contre l'alcool au volant commence à éveiller les gens. Il faudrait faire la même chose pour les autobus scolaires», a

commenté hier la mère de Karine, Ginette Bolduc, jointe à sa résidence de Weedon.

La fillette avait été frappée par une automobile, au moment où elle traversait la route 112 pour accéder à l'autobus scolaire. Trois semaines après le tragique accident, la commission scolaire La Sapinière réaménageait le parcours pour que les écoliers n'aient plus à traverser la route pour atteindre leur autobus.

Avant septembre

Ginette Bolduc insiste sur la nécessité de mettre en place le plus vite possible toutes les mesures destinées à renforcer la sécurité aux



Karine Bolduc

abords des autobus d'écoliers. «Il faut que ça se fasse avant septembre», dit-elle.

La mère de famille a assisté lundi avec son mari, Daniel, aux audiences publiques du coroner Marc-André Bouliane, sur la sécurité dans le transport scolaire. Elle est restée sceptique devant les «belles paroles» des ministres Sam Elkas, Claude Ryan et Michel Pagé, venus suggérer leurs solutions pour améliorer le transport scolaire.

«Les ministres auraient pu être plus clairs. J'ai l'impression qu'ils ont beaucoup parlé pour ne rien dire», lance Ginette Bolduc en riant.

Formation

Le ministre de l'Éducation, Michel Pagé, a annoncé qu'il donnera la priorité à la sécurité dans le transport scolaire dans la formation donnée aux jeunes. Il souhaite aussi consacrer au moins deux journées par an à la formation des chauffeurs.

Le ministre des Transports, Sam Elkas, a lui aussi insisté sur l'importance de l'éducation pour rendre sécuritaire le transport des écoliers.

Le titulaire de la Sécurité publique, Claude Ryan, est quant à lui resté muet sur ses intentions, mais il a juré qu'il formulerait des re-

commandations dans les plus brefs délais. Un «comité interministériel» a rédigé un rapport interne à ce sujet, il y a neuf jours, a assuré le ministre.

Par ailleurs, même si la douleur reste intense, la famille Bolduc se remet assez bien du terrible accident qui a coûté la vie à la petite Karine. «On apprend à vivre avec ça», soupire Ginette Bolduc.

Jimmy, 12 ans, le frère de Karine, demeure très prudent lorsqu'il attend l'autobus le long de la route 112. Ses parents sont craintifs. «On leur fait confiance (aux enfants), mais on ne sait jamais ce qui peut arriver...»

Un chauffeur demande des brigadiers adultes dans l'autobus

Montréal (PC)

Un chauffeur d'autobus scolaire expérimenté est venu dire au coroner Marc-André Bouliane, hier, que «le transport écolier tel qu'on le fait actuellement n'est pas sécuritaire».

Marcel Gauthier, de Jonquières, est chauffeur d'autobus depuis 32 ans; il est président du Syndicat du transport écolier du Saguenay-Lac St-Jean et président du secteur du transport scolaire à la CSN.

Dans un langage simple et coloré, son témoignage a été apprécié pour sa sincérité et sa précision. À son avis, les ministres ont bien beau parler de la formation des

chômeurs, ce n'est pas ça qui rendra les autobus plus sécuritaires.

M. Gauthier a décrit dans le détail son milieu de travail: 55 à 60 enfants, parfois turbulents, chacun tassé dans un «cockpit» de 53 pouces — l'habitacle du siège de l'enfant.

En plus de son autobus à conduire, le chauffeur doit actionner neuf moteurs de chaufferette et d'innombrables clignotants, dégivrateurs, rétroviseurs, «barrières de vie» et autres manettes. Son autobus a plusieurs angles morts. L'hiver, la «barrière de vie» à l'extérieur de l'autobus ne se déploie pas toujours «à cause de la giboulée».

«Chaque jour, des enfants pas-

sent devant l'autobus scolaire et nous, on n'a pas le contrôle.»

M. Gauthier évoque un quartier où il doit faire descendre 55 élèves à six arrêts: «Quand tu sors du quartier, puis qu'il n'est rien arrivé, tu es content. Ça fait 32 ans que je suis content.»

Au nom de ses collègues chauffeurs, M. Gauthier tient donc à ce que l'autobus soit amélioré sur le plan technique, et pas nécessairement en y ajoutant des gadgets importés de Californie. Ses collègues préfèrent par exemple des autobus «à nez plat» pour améliorer la vue du chauffeur vers l'avant.

Brigadier

Mais il y a aussi d'autres actions

à prendre pour éviter que les enfants soient laissés livrés à eux-mêmes lorsqu'ils descendent de l'autobus. M. Gauthier et ses collègues privilégient la solution de placer un brigadier adulte dans les autobus.

Pour des raisons de sécurité, pas question qu'un chauffeur quitte l'autobus pour faire traverser un enfant, s'il n'a pas l'aide d'une personne responsable qui surveille les enfants à l'intérieur du véhicule.

Comme plusieurs autres avant lui, M. Gauthier rejette l'idée de jeunes brigadiers de 6e année. Ceux-ci sont trop jeunes pour se voir confier de si lourdes responsabilités, croit-il.

Depuis que les médias parlent

abondamment de ces décès dans le transport scolaire, l'opinion publique cherche des coupables. Et les chauffeurs sont trop facilement pointés du doigt, déplore-t-il.

L'idée d'un brigadier adulte à bord des autobus fait de plus en plus son chemin. Reste toutefois à savoir comment les commissions scolaires pourront se payer des brigadiers adultes avec leurs contraintes budgétaires. Plusieurs accusent déjà un déficit.

Trop mal payés

André Perron, de la Commission scolaire de Dolbeau, a relaté sa propre expérience. Sa commission avait embauché des brigadiers

adultes par le biais de programmes de réinsertion en emploi. Ces gens étaient donc payés modestement. M. Perron raconte que ces gens ne se présentaient pas toujours au travail et que le service laissait à désirer.

D'autres dirigeants de commissions scolaires ont laissé entendre que si cette voie est choisie, il faudra que les salaires soient suffisamment attrayants pour que les travailleurs y trouvent intérêt.

D'autres ont évoqué la possibilité d'avoir des brigadiers adolescents, étudiant en 5e secondaire, par exemple.

L'enquête se poursuit aujourd'hui et jusqu'à vendredi.

VENTE TISSUS D'ÉTÉ
jusqu'au 11 juillet

UNIS ET IMPRIMÉS!

JUSQU'À 50%

SUR PLUS DE 100 VARIÉTÉS

Challis - 100% coton - Tricot de coton - Lin / coton - Coton Sergé
Cotonnades - Ouatines - Bengalines - Failles - Toiles - Et bien d'autres - Prix courant de 4,99 à 29,99mètre

249 le mètre
Tricot achat spécial

CHALLIS MARION, IDÉAL POUR L'ÉTÉ!
Challis Marion, 115 cm, 100% rayonne, motifs vichy, damiers, floraux, pois et bigarrés.
Prix courant 9,99\$m. **499** le mètre
Prix spécial:

PERMA PRESS
115 cm, 65% pol, 35% coton
Couleurs vives et de base.
Prix courant 3,99\$m. **299** le mètre
Prix spécial:

TOUS LES ACCESSOIRES DE COUTURE EN RABAIS À 33 1/3%
voir exceptions en magasin

La maison Bouclair

430 Belvédère Sud Sherbrooke tel: 822-1046

3 300 Portland Sherbrooke tel: 569-5989

Y aura-t-il encore du lait distribué dans les écoles en septembre?

Longueuil (PC)

Le gouvernement du Québec profitera-t-il des mois d'été pour abolir définitivement le «programme Lait-école»? se sont demandés hier les participants au comité mis sur pied par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, afin d'assurer la survie dudit programme.

«L'Association des laiteries, la Fédération des producteurs de lait du Québec et les cartonniers s'inquiètent du peu de progrès du dossier, malgré les propositions qu'ils ont présentées au ministère», indique-t-on dans un communiqué.

Ces intervenants de l'industrie ont offert de geler à leurs niveaux de 1990 les prix des produits destinés au «programme Lait-école», ce qui représente plus d'un demi-million de dollars d'économies pour Québec.

«Or, il semble que le gouvernement souhaiterait se départir de près de la moitié de ses responsabilités budgétaires, de l'ordre de 13 millions \$, et les transférer à l'industrie», dénonce-t-on dans le communiqué.

Le «programme Lait-école» a été instauré sur une base expérimentale, en 1977. Il était alors limité aux écoles de milieux défavorisés. En 1979, le gouvernement a décidé de le rendre universel, c'est-à-dire accessible à tous les écoliers du primaire.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **32933432**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

Des numéros chaque jour dans La Tribune dès le 30 mai!

BINGO Soleil
La Tribune

jusqu'à 5000 \$ à gagner!

«4 MARATHONS» (CARTE COMPLÈTE)

1. Marathon carte bleue débutant le 30 mai... jusqu'à **1000 \$** à gagner!
2. Marathon carte verte débutant le 20 juin... jusqu'à **1000 \$** à gagner!
3. Marathon carte jaune débutant le 11 juillet... jusqu'à **1000 \$** à gagner!
4. Marathon carte rouge débutant le 1er août... jusqu'à **2000 \$** à gagner!

Vous trouverez vos cartes de bingo dans les Télé Plus correspondant aux dates ci-haut mentionnées.

RÈGLEMENT

- 1- Le «BINGO SOLEIL» consiste en 4 marathons (carte complète) successifs joués sur des cartes différentes.
- 2- La carte du 1er marathon sera distribuée le 30 mai 1992 (couleur bleue) pour un montant maximum de 1 000\$, celle du deuxième marathon sera distribuée le 20 juin 1992 (couleur verte) pour un montant maximum de 1 000\$, celle du troisième marathon sera distribuée le 11 juillet 1992 (couleur jaune) pour un montant maximum de 1 000\$ et celle du quatrième marathon sera distribuée le 1er août 1992 (couleur rouge) pour un montant maximum de 2 000\$.
- 3- Le gagnant recevra la moitié du prix seulement, s'il n'est pas abonné au journal.
- 3- La publication des numéros de chacun des marathons commencera le samedi de la distribution de la carte.
- 4- S'il y a plus d'un gagnant d'un marathon, le montant sera divisé selon les critères établis au règlement no 2. Le nom du ou des gagnants sera publié dans La Tribune. Les prix seront expédiés par courrier recommandé, ou si le gagnant le désire, ils seront remis à nos bureaux.
- 5- La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra une carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- 6- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro à priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- 7- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (564-5470) et demandez la responsabilité du marathon pour la vérification de vos numéros (entre 9h et 16h, du lundi au vendredi inclusivement). Pour vous qualifier, vous devez cependant appeler AVANT MIDI (12h) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredi et samedi, vous avez jusqu'au LUNDI MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- 8- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à la question d'habileté suivante: 46 + 20 - 15 x 12 + 6 =
- 9- La Tribune ne sera en aucun cas responsable pour plus de 1 000\$ en argent par marathon (4e marathon, 2 000\$), même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- 10- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries du Québec.
- 11- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries du Québec.
- 12- Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

POUR VOUS ABONNER, COMPOSER LE 564-5466, DE L'EXTÉRIEUR, LE 1-800-567-6034

Lisez, Jouez, Gagnez avec **La Tribune**